



LE PALAIS D'IENA

siège du C.E.S.E



IMAGES ET DECOUVERTES *Vendredi 14 Novembre*

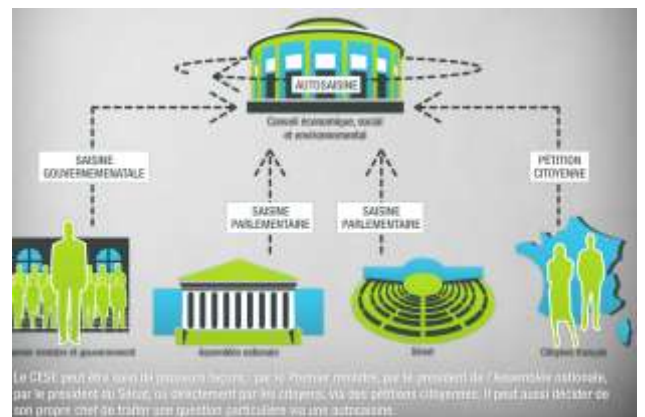
C'est avec beaucoup de gentillesse, que Melvin nous a présenté le **CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (CESE)** et nous a fait visiter le **PALAIS D'IENA** dans lequel siège cette assemblée.

"Protection de la nature et de l'environnement" et 60 au titre de la "Cohésion sociale et territoriale et de la vie associative"). La représentativité féminine est relativement importante (40%) !...

Le **président** du CESE est nommé par le président de la République ou le premier ministre.

Les **membres** du CESE élisent un **Bureau**, organe directeur de l'assemblée. 18 groupes sont représentés et les conseillers se répartissent en 12 formations de travail.

FONCTIONNEMENT : Le bureau des saisines



Le **CESE** est la troisième assemblée de la République.

Ses **MISSIONS** : Depuis 1958, le Conseil Economique et Social, par saisines gouvernementales ou auto-saisines, avait pour mission d'assurer la participation de la société civile à la politique économique et sociale du gouvernement. Depuis 2008, il peut également donner son avis sur les problèmes environnementaux (d'où sa nouvelle appellation de CESE).

reçoit la saisine et la transmet à la section concernée. Des rapporteurs sont désignés.

Après auditions, un texte est élaboré et voté par la formation de travail. Puis le projet est porté en assemblée plénière du CESE, présenté par des rapporteurs, amendé et voté. Il fait ensuite l'objet de publications qui sont diffusées.

Son **ROLE** est consultatif. En amont de l'étude et la promulgation des lois, il propose des avis au Gouvernement et au Parlement mais ne détient pas de pouvoir de décision.

Le **BUDGET** annuel du CESE s'élève 37 millions d'euros. Il comprend la retraite des anciens conseillers, les indemnités, le fonctionnement général et le traitement des 150 fonctionnaires salariés. Les conseillers ne sont pas salariés mais perçoivent des indemnités qu'ils reversent aux organismes qu'ils représentent (ex : syndicats)

Il se **COMPOSE** de 233 membres désignés pour cinq ans, qui ne peuvent pas siéger plus de deux mandats. La plupart sont désignés par leurs pairs auxquels se joignent 40 personnes qualifiées (140 membres sont désignés au titre de la "Vie économique et du dialogue social", 33 pour la

En 2013, 29 avis, rapports et études ont été proposés....

LE PALAIS d'IENA

Auguste PERRET, architecte célèbre, auteur de nom



breuses réalisations, fit surgir de terre, en 1936 - 1937, ce palais assez extraordinaire, conçu pour accueillir le Musée des Travaux Publics, où devaient être exposés des engins et maquettes.

PERRET est un précurseur dans le domaine du **béton armé**. Il n'utilise aucun revêtement, car "le béton se suffit à lui-même". Il veut édifier "un vaste abri, à toutes fins utiles" et prévoit de grands espaces, dans lesquels viennent s'imbriquer des modules plus petits.

Le Palais d'Iéna résume, à lui seul, toutes les innovations architecturales et techniques introduites par cet architecte. Il montre que des figures simples (rectangle, triangle, cercle) permettent d'aboutir à des formes élégantes et nouvelles.

La salle hypostyle (18m de large et 60 m de long)



est éclairée par de nombreuses et grandes baies vitrées. Son plafond est soutenu, par deux rangées de dix colonnes cannelées tronconiques de près de 7 mètres de haut !...

A partir de la salle des pas perdus, on accède aux niveaux supérieur et inférieur du Palais, par un **escalier monumental**,



à double révolution, en forme de cœur ou de fer à cheval. L'équilibre se réalise par un jeu subtil de porte à faux. Il dessert l'ensemble des espaces de travail des conseillers (bureaux des dix-huit groupes, salles de réunions de sections et délégations, hémicycle...)

Sa **rampe** a été réalisée par le ferronnier d'art Raymond SUBES qui s'est servi des initiales de son nom comme éléments décoratifs...



De magnifiques **tapisseries** des Gobelins et d'Aubusson décorent certains murs.

Domage, que nous n'ayons pas pu voir **l'hémicycle** qui contient les 233 sièges destinés aux

conseillers et 100 places en tribune



réservées au public et à la presse ! Il est couvert par une double coupole.



Un grand merci à Melvin qui nous a réservé un accueil bien sympathique et dont les explications nous ont permis de découvrir le C.E.S.E et le Palais d'IENA, parfois mal connus du public...